

N°15 - Décembre 2016

notre ville

Forbach

Le magazine de la ville de Forbach

Noël à Forbach 2016



www.mairie-forbach.fr

VILLE DE
Forbach



Édito du Député-Maire

Chères Forbachoises, chers Forbachois,

Durant cette année écoulée, nous avons continué de réaliser les actions municipales portées depuis le début de ce mandat. En 2017, nous poursuivrons sur ce même chemin avec toujours la même préoccupation de faire progresser notre ville.

L'une de nos principales préoccupations est d'ailleurs le renforcement de l'attractivité de notre ville. Depuis près d'un an maintenant, nous avons travaillé avec différents partenaires publics et privés pour définir un projet de redynamisation de grande ampleur pour notre ville. Engager des travaux aussi importants nécessite une réflexion globale que nous menons en cohérence avec les autres grands dossiers en cours (projet de rénovation urbaine au Wiesberg et à Bellevue et requalification de la friche Sainte Barbe). Les compétences conjuguées de chacun de nos partenaires permettront de définir une vision globale du développement de la ville dans les domaines de l'habitat, du commerce, des services, de la mobilité ou encore des infrastructures. Notre souhait est de vous associer à toutes ces transformations. C'est pourquoi nous sommes profondément attachés à la démocratie participative que nous avons mise en place dès 2008 et qui vient de voir naître une nouvelle instance de consultation, le Conseil des sages.

Par le biais de ces différents lieux de débat et de consultation, nous avons souhaité créer les conditions pour échanger, développer des idées, favoriser le dialogue intergénérationnel et faire avancer notre ville dans le sens du mieux vivre ensemble.

La fin d'année est synonyme de festivités et de partage. Nous espérons que les animations et les aménagements de décorations proposés sauront vous rassembler dans un esprit de convivialité.

Avec mon équipe, je vous souhaite de très belles fêtes de fin d'année.



Laurent KALINOWSKI

Sommaire

Édito	2	Seniors	16
Politique de la Ville	3	Solidarité	17
Jeunesse	4	Démocratie participative	18-21
Vie de la Ville	5-7	Redynamisation du centre-ville	22
Jumelage	8-9	Nouveaux commerces	23-25
Développement durable	10-11	Travaux publics	26-31
Réglementation	12	Arrêt sur images	32-40
Culture	13	Sport	41
Vie scolaire	14-15	Histoire locale	42-43

Réhabilitation des quartiers du Wiesberg et de Bellevue : en marche pour 2018 !

Pour rappel, l'Agence Nationale de Rénovation Urbaine (ANRU) a classé le Wiesberg et Bellevue à Forbach parmi les 400 quartiers prioritaires pour de gros chantiers de réhabilitation et de modernisation d'ici 2024.

Les objectifs de ce renouvellement urbain sont très divers et toucheront de nombreux domaines, à la fois le développement économique, culturel, sportif mais apporteront également des améliorations sur la mobilité des habitants des quartiers, sur leur habitat et leur cadre de vie.

Le 18 juillet dernier, le Préfet de la Moselle Emmanuel BERTHIER, le Député-Maire de Forbach Laurent KALINOWKI, le Président de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France Paul FELLINGER et le Maire de Behren-lès-Forbach Dominique FERRAU, accompagnés de leurs équipes, se sont rendus à Paris pour présenter les orientations à un comité d'engagement de l'ANRU qui a validé le premier contrat.



Une étape fondamentale puisqu'elle va permettre de réaliser des études plus poussées en 2017, année charnière dans cette requalification de grande ampleur.

La Ville et la Communauté d'Agglomération sont engagés aux côtés de nombreux partenaires pour donner aux habitants toutes les clefs en main pour pouvoir vivre et s'épanouir sur un territoire qui est en marche pour réussir sa reconversion d'après-mine. Jamais le territoire n'aura connu autant d'études thématiques en cours, ces études étant nécessaires afin de permettre d'avoir un plan d'actions pour les années à venir qui soit le plus adapté possible aux besoins et spécificités du territoire.

Ainsi, plusieurs bureaux d'études seront à la manœuvre avec les équipes de l'ANRU pour intervenir de façon très complète et complémentaire à la fois :

- **Sur l'habitat** afin d'améliorer l'offre de logements disponibles, dans le respect de l'équilibre territorial et de la mixité entre zones d'habitats collectifs et zones pavillonnaires. La mise en place d'aides à l'adaptation des logements (thermique, acoustique, structurel...) sera également prise en compte.
- **Sur le développement économique et l'emploi**, vecteur de l'attractivité du territoire, en faveur d'un redéploiement et d'une relance de la dynamique économique globale, ouverte sur le reste du territoire et sur le territoire transfrontalier sarrois.
- **Sur la redynamisation du centre-ville** en termes d'habitat, de cadre de vie, de développement des commerces, de l'artisanat et de l'activité économique, sans oublier la mobilité et l'offre de stationnement.
- **Sur l'urbanisme et les enjeux environnementaux**, en prenant en compte les espaces verts, le bâti, la création de logements à basse consommation énergétique...

L'ensemble de ces études doit déboucher fin 2017 à un nouveau contrat avec l'ANRU qui permettra d'engager dès 2018 un programme d'actions à mener sur le terrain. Ces actions se déclineront dans les quartiers concernés par différents travaux de démolition, d'aménagement, de construction, d'embellissement...

Jobs d'été

Lancée en 2008 par la municipalité, l'opération "Jobs d'été" permet chaque année aux jeunes étudiants de Forbach âgés entre 18 et 26 ans de travailler pour la collectivité pendant une durée de 15 jours au sein des services techniques.

Du 18 au 29 juillet, les jeunes étudiants employés en "Jobs d'été" ont participé à l'embellissement du stade du Schlossberg avec la remise en peinture des gradins de couleur bleue, la remise en place des grilles autour du terrain, le nettoyage et le désherbage au parc et des escaliers au stade... D'autres jeunes ont réalisé des missions très diverses comme des travaux de peinture dans les écoles et sur des panneaux de rue, le désherbage de la voie publique, le remplacement de la toiture et de l'ossature en bois de la tribune du nouveau terrain synthétique de football au stade. Certains d'entre eux ont également monté les chalets du Village de Noël au centre technique pour pouvoir ensuite leur appliquer une nouvelle couche de lasure et ainsi les rénover.



Cette année, sur les 102 candidatures éligibles, 30 ont été retenues. La motivation et les critères sociaux ont été pris en compte. Cet emploi permet aux étudiants de financer leur permis de conduire ou encore de les aider à payer leurs études, leur logement, leur voiture...

Opération « Bourse pour un permis de conduire »

Dans le cadre de la Politique de la Ville menée par le 1^{er} Adjoint Thierry HOMBERG, la municipalité a lancé pour la première année une bourse au permis de conduire, en faveur des jeunes issus des quartiers prioritaires (Wiesberg et Bellevue). L'objectif était de favoriser leur mobilité pour les aider à trouver un emploi.



Sur la photo : 7 jeunes employés en "jobs d'été", 2 jeunes employés dans le cadre de l'opération "bourse au permis de conduire", Marie-Antoinette GEROLT, Adjointe à l'emploi, Denis SACKSTEDER, responsable des espaces verts et Mohamed AIT-SLAM, chef du centre technique

L'opération s'inscrit en partenariat avec les acteurs de l'insertion et de l'emploi (Pôle Emploi, la Mission Locale, les centres sociaux...) qui ont pu fournir une liste de candidatures. Parmi les critères, les jeunes devaient être issus du Wiesberg ou de Bellevue, avoir entre 17 et 25 ans et être accompagnés par la plate-forme de mobilité Wimoov.

Ainsi, cinq jeunes ont bénéficié de cette action en travaillant trois semaines de travail au service des espaces verts durant l'été : débroussaillage, tonte, désherbage et arrosage. Au terme de leur travail, les candidats ont perçu une bourse de 800€ pour passer code et permis, qui est directement transférée aux agences auto-école associées à l'opération. Le coût total de l'opération s'élève à 10 000€. La Ville a participé à hauteur de 5 185€ et le reste a été pris en charge par l'Etat.

Inscription sur les listes électorales

Deux scrutins sont prévus à ce jour en 2017 : l'élection présidentielle les 23 avril et 7 mai et les élections législatives les 11 et 18 juin. L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour pouvoir voter. Le changement de commune d'inscription n'est pas automatique en cas de déménagement.

Quelques rappels bons à savoir :

Qui peut voter ?

Pour être électeur, il faut remplir les conditions suivantes :

- être âgé d'au moins 18 ans la veille du 1^{er} tour du scrutin
- être de nationalité française (les citoyens européens résidant en France peuvent s'inscrire sur les listes complémentaires, uniquement pour participer aux élections municipales et européennes)
- jouir de ses droits civils et politiques



S'inscrire sur les listes électorales

- Si vous n'êtes pas encore inscrit(e) sur les listes électorales ou si vous avez emménagé récemment à Forbach, déposez dès maintenant votre demande d'inscription en vous présentant en mairie au bureau 4 (rez-de-chaussée).
- Si vous avez changé d'adresse à Forbach, venez nous le signaler.

Vous pouvez effectuer cette démarche par courrier : un formulaire Cerfa de demande d'inscription sur les listes électorales est disponible sur le portail www.service-public.fr/particuliers/vosdroits/R16024. Les pièces justificatives devront être jointes à votre envoi.

Délais : attention à la date butoir !

Pour pouvoir voter en 2017, il faudra avoir effectué la démarche de demande d'inscription sur les listes électorales avant le 31 décembre 2016.

Pièces à fournir

A l'appui d'une demande d'inscription sur les listes électorales, il vous faudra fournir :

- une pièce d'identité prouvant votre nationalité française (carte nationale d'identité ou passeport en cours de validité ou périmé depuis moins d'un an). Si vous êtes devenu français récemment et que vous ne possédez pas encore de pièce d'identité française, la preuve peut être établie par la production du décret de naturalisation ou du certificat de nationalité, accompagné d'une pièce d'identité.
- un justificatif de domicile à votre nom datant de moins de trois mois (facture d'électricité, de gaz, de téléphone, ...)

Inscription d'office des jeunes de 18 ans

Cas particulier pour les jeunes de nationalité française qui atteignent l'âge de 18 ans entre le 1^{er} mars 2016 et le 28 février 2017. Ces derniers sont inscrits automatiquement sur les listes électorales. Au cours du dernier trimestre de l'année, la mairie informe par courrier ces nouveaux électeurs de leur inscription, sans qu'ils n'aient de démarche à effectuer. Toutefois, en l'absence de courrier confirmant l'inscription d'office sur la liste électorale de Forbach, les jeunes devront se présenter en mairie, munis d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile, pour effectuer leur première inscription.

Pour tout renseignement, vous pouvez vous adresser au service des élections de l'Hôtel de Ville : bureau 4 - aile droite au rez-de-chaussée - tél. : 03 87 84 31 14

Horaires d'ouverture du lundi au vendredi : 8h-12h / 13h30-17h30 (16h30 le vendredi)

L'exercice multi-attentats du dimanche 25 septembre

La préfecture de la Moselle a organisé le 25 septembre dernier un exercice de sécurité de grande ampleur sur plusieurs quartiers de la ville : la gare TGV-SNCF, la rue Henri Kaufmann au quartier de Bellevue et le site de l'ancien hôpital Sainte-Barbe.

L'objectif de cette manœuvre était de tester au niveau départemental la capacité de coordination et la réponse opérationnelle des services de l'Etat face à tous types d'événements majeurs. Un attentat a ainsi été simulé, avec une centaine de victimes à prendre en charge et des terroristes à intercepter.

De nombreux véhicules de secours ainsi que des forces de sécurité sont intervenus durant toute la durée de cet attentat fictif, avec également un renfort de pompiers allemands et luxembourgeois. Des moyens aériens ont également été engagés, soit au total plus de 700 personnes.

Cet exercice a permis de coordonner et d'évaluer sur le terrain la coopération des forces de l'ordre et des secours, l'efficacité du système d'identification des victimes et la mise en œuvre du processus de communication.



Nominations et réorganisation à l'Hôtel de Ville

Jacques DAHLEM a été nommé Directeur Général des Services de la Ville de Forbach en juillet 2016, poste qu'il occupait déjà par intérim depuis le départ à la retraite de Jean-Pierre JUNG en avril 2014. En 2008, il est nommé Directeur Général Adjoint chargé des services ressources. En 2010, il est nommé à la tête des services publics.

Aujourd'hui, Jacques DAHLEM gère 324 agents, administratifs et techniques confondus. Il est secondé dans ses missions par Anthony THIEL, Directeur de Cabinet et Directeur des Services Publics et Patrice KARP, Directeur des Services Techniques.

Avec les élus, M. DAHLEM travaille actuellement à la réorganisation des services conformément au diagnostic mené avec les agents et le Centre National de la Fonction Publique Territoriale (CNFPT).



L'objectif recherché est une meilleure transversalité et une meilleure efficacité des services pour qu'ils puissent s'adapter toujours plus aux besoins et aux attentes des habitants. Par ailleurs, il suit le dossier de la mutualisation des services dont l'objectif est de mettre en commun des moyens, équipements matériels ou personnels avec ceux de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France et des communes adhérentes.

C'est dans ce cadre que le service informatique des Villes de Forbach, Behren-lès-Forbach et Petite-Rosselle seront transférés dans les locaux de l'agglomération à partir du 1^{er} janvier 2017 pour ne former plus qu'un. Pascal LICATA, actuel responsable informatique de la mairie de Forbach, encadrera ce nouveau service. Cette mutualisation permettra de rendre un meilleur service et d'obtenir à terme une uniformisation des matériels et des logiciels et ainsi de réaliser des économies.



Autre nomination, celle de Lionel MARTON, nouveau chef de la Police Municipale. Après une première expérience à Schiltigheim où il a commandé, en tant que chef de la police municipale, un effectif de 12 personnes, il a ensuite poursuivi sa carrière professionnelle à Nantes où il a géré, pendant sept ans en tant qu'adjoint, une équipe de 93 agents. Désireux de retrouver le Grand-Est et ses racines familiales, Lionel MARTON a choisi de rejoindre la mairie de Forbach.

Depuis le 8 août, il dirige les 15 agents de la police municipale, composée de dix policiers, deux ASVP (Agents de Surveillance de la Voie Publique), trois opérateurs du centre de surveillance et une agente administrative. Sa mission est de continuer à développer une police de proximité de qualité, en lien avec son adjoint, Michel FERSING.

Jumelage

Échanges entre Forbach et Targu Jiu

Cette année marque le centenaire de l'entrée de la Roumanie dans la Grande Guerre aux côtés de l'Entente. Jumelée avec la ville roumaine de Targu Jiu depuis le 4 octobre 2013, la Ville de Forbach, en collaboration avec l'association Parrainage-Jumelage et le lycée Jean Moulin, a souhaité donner une dimension particulière à cet événement en y associant plus particulièrement la jeunesse.

Le 31 octobre dernier, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI, Carmen HARTER-HOUSELLE, Adjointe, Jean-Luc FERSTLER, Président de l'association Parrainage-Jumelage, Philippe VANSTEENE, Proviseur du lycée Jean Moulin et Jean-Claude DUNKHORST, Président d'Emmaüs Forbach et membre de l'association Parrainage-Jumelage, ont présenté à la presse ce programme d'échanges.



Ainsi, du 6 au 13 novembre, 10 lycéens roumains du lycée Ecaterina-Teodoroiu, jumelé avec le lycée Jean Moulin, étaient présents à Forbach pour mieux comprendre cette partie de l'Histoire et vivre un rapprochement culturel avec la France. Deux élus de Targu Jiu, Adrian TUDOR-DRAGHICI et Ana-Maria GRUESCU, ont également fait le déplacement en se joignant à la délégation lycéenne. Cet échange revêt un caractère symbolique fort puisqu'il intervient dans la semaine des commémorations du 11 novembre et que tout juste 100 ans auparavant, la Roumanie entrait en guerre aux côtés de la France. A ce titre, les lycéens se sont rendus à Verdun, accompagnés par des représentants des associations patriotiques de Forbach, pour visiter le fort de Douaumont, la Citadelle et le musée Mémorial ainsi qu'à Dieuze pour découvrir le cimetière où reposent 800 soldats roumains tombés pendant la première Guerre Mondiale.



Pour ne pas rester cloisonné sur cette dimension historique et pour célébrer l'amitié européenne comme gage de paix, la semaine s'est déclinée à la fois sur le présent et l'avenir, avec une visite du Parlement européen à Strasbourg.



Pour cette visite, la Ville de Völklingen, également jumelée à Forbach, a renforcé la dimension européenne de cette semaine de commémorations et d'échanges par la participation des lycéens du Warndtgymsium. La délégation lycéenne a séjourné à l'internat du lycée Jean Moulin où les repas ont été pris en commun. Les lycéens poursuivront l'échange en se rendant à leur tour à Targu Jiu en mai 2017.



Forbach, notre ville

À l'occasion de cet échange, une exposition a pu être visitée par le grand public au Centre européen des Congrès du Burghof du 7 au 11 novembre sur les thèmes suivants :

- Les travaux des lycéens roumains et français autour de leur vision de l'Europe.
Les élèves français ont réalisé des tableaux chronologiques et des montages de photos d'archives, tandis que les roumains ont réalisé un film-documentaire mêlant images d'époque et reconstitutions en Roumanie.
- L'exposition « Français et Roumains dans la Grande Guerre », prêtée par l'Ambassade de France en Roumanie,
- L'exposition sur « Le Banat » : dialecte pratiqué à la frontière roumaine par des habitants d'ici qui avaient quitté le territoire au 17^e siècle pour partir en Roumanie tenter leur chance.

Le Député-Maire a rappelé, en présence des élus roumains, français et Klaus LORIG, maire de Völklingen, que les différentes visites ont permis d'oeuvrer à la transmission du devoir de mémoire envers les nouvelles générations, avec la participation des membres des associations patriotiques forbachoises. Le but de cet échange culturel n'était pas seulement de rappeler à la jeunesse le souvenir de guerres passées, mais bel et bien de donner des éléments de compréhension permettant d'éclairer le présent et l'avenir.

Cet échange doit également permettre à la jeunesse de vivre pleinement sa citoyenneté européenne au-delà des barrières linguistique et économique en favorisant la solidarité et en nouant des liens d'amitié entre la jeunesse de Forbach et celle de Targu Jiu.



Développement durable

Expérimentation réussie des piles à combustible

Jeudi 8 septembre, au Centre des congrès européen du Burghof, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI et les différents partenaires - GRDF, VIESSMANN, l'ADEME (Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie), le COSTIC (Comité Scientifique et Technique des Industries Climatiques) et la société DORKEL -, étaient réunis pour la restitution des résultats de la fin de l'expérimentation suite à la mise en service de 3 chaudières à piles à combustible en 2014, dans le cadre du projet «Epilog».



Pour rappel, ces 3 chaudières ont été installées il y a deux ans, dans le logement du concierge du gymnase et du Conservatoire de musique et de danse, dans 2 logements privés et, pour la 1^{ère} fois en France, dans un établissement recevant du public, la crèche «Arc-en-ciel» dans le quartier du Wiesberg. Les résultats présentés par les différents partenaires indiquent qu'au total, sur les 3 emplacements (crèche, logements collectifs et logement du gardien), les piles à combustible ont permis de diminuer la production d'émissions de CO₂ de 0,6 tonne par an par rapport à une chaudière à condensation et de réaliser près de 40% d'économies d'énergie. Autres avantages de la pile à combustible : son utilisation est silencieuse et permet de fournir du chauffage, de l'eau chaude et de l'électricité dans les bâtiments.

Le Député-Maire a contribué à l'implantation des piles puisqu'il est l'auteur d'un rapport parlementaire coécrit avec le Sénateur Jean-Marc PASTOR, qui a démontré l'importance stratégique de l'hydrogène pour la réussite de la transition énergétique et du développement de son industrie. Le rapport du Conseil Général de l'Environnement et du Développement Durable (CGEDD) a évalué à son tour le potentiel de cette énergie dans le cadre de la mobilité où l'hydrogène devrait représenter un milliard d'euros d'ici 2030.

Lors de son allocution, le Député-Maire a rappelé que les conditions de développement d'une industrie de l'hydrogène doivent être créées grâce à un cadre réglementaire adapté et incitatif, tout en confortant les initiatives locales ainsi que les ressources privées dans le cadre de partenariats publics-privés. Et d'ajouter : «Notre capacité à innover émane de l'ensemble des acteurs du territoire qu'il s'agisse de l'Etat, des entreprises mais aussi des collectivités et notamment des régions qui doivent participer à cet essor. Un important travail reste à faire pour que cette démarche aboutisse mais nous pouvons d'ores-et-déjà nous féliciter d'en avoir été les précurseurs.»

La commercialisation des piles à combustible sur le marché français est prévue pour le 1^{er} semestre 2017. Le transfert de propriété entre la société DORKEL et la Ville de Forbach a été signé et la Ville est désormais propriétaire de 2 piles. La 3^e appartenant à Manuel MOLHINHO, propriétaire privé.



Nouvelle réglementation pour les produits phytosanitaires

À partir du 1^{er} janvier 2017, la loi interdit aux collectivités d'utiliser des produits phytosanitaires pour l'entretien des espaces verts, des chemins de promenade ou forêts accessibles au public. Les phytosanitaires pourront exceptionnellement être utilisés au niveau des voiries dans les zones étroites ou difficiles d'accès. Pour les particuliers, la loi s'appliquera à partir du 1^{er} janvier 2019.

Des techniques de désherbage alternatives naturelles sont déjà développées par les agents de la brigade nettoyage du centre technique municipal. Ils utilisent des moyens plus écologiques, qu'ils soient techniques ou mécaniques, pour le traitement des mauvaises herbes. Les agents communaux utilisent également le désherbage thermique à l'aide de chalumeaux dotés de bouteilles de gaz. Le désherbage est réalisé suivant les conditions météorologiques (un printemps trop pluvieux ou un été trop chaud ne permettent pas un usage intensif en terme de désherbage) et suivant les zones de la Ville : les écoles, les endroits publics et les cheminements sont privilégiés.



La Ville s'est engagée depuis 2008 dans une action globale en faveur du développement durable. Dans ses nouveaux aménagements, la Ville privilégie notamment la pose de géotextile (qui empêche la prolifération de mauvaises herbes), doublé de paillage (qui permet de conserver l'humidité et de réduire les arrosages).

Concernant la gestion du patrimoine arboré, la charte de protection de l'arbre en milieu urbain et le plan pluriannuel de plantation permettent le renouvellement des plantations dans des conditions optimales. 18 essences différentes sont plantées au centre-ville afin d'éviter le dépérissement dû aux ravageurs (scolytes, chancres,...). Dans le cadre du fleurissement, la Municipalité effectue sa sélection de végétaux en mixant les arbustes, les vivaces, les bulbes, les plantes annuelles et bisannuelles, permettant ainsi d'assurer un fleurissement tout au long de l'année et de changer de thème.

Il est de l'intérêt de chacun de participer à la propreté et à l'entretien de sa ville en déblayant les feuilles mortes, en désherbant et en déneigeant le trottoir devant son habitation, ainsi qu'en entretenant le fil d'eau.



Réglementation

Rappel des règles de stationnement

En ville, le Code de la Route indique que l'arrêt ou le stationnement doit se faire dans le sens de la marche du véhicule.

- Les rues ne possédant pas de marquage au sol et qui n'ont pas d'interdiction de stationner sont concernées par le stationnement alterné par quinzaine. A Forbach, des panneaux à l'entrée de la Ville indiquent cette réglementation aux automobilistes.

C'est pourquoi du 1^{er} au 15 du mois, le stationnement dans la rue a lieu du côté des numéros des maisons impairs et du 16 au 31, le stationnement se fait du côté des numéros des maisons pairs.

Le changement de côté doit être effectué le dernier jour de chacune de ces deux périodes, entre 20h30 et 21h, et non le lendemain matin. En cas de contrôle par les forces de l'ordre, le propriétaire du véhicule s'expose à une amende.

- Dans les rues où il y a des marquages au sol sur la chaussée ou à cheval sur les trottoirs, l'automobiliste doit garer son véhicule uniquement dans ces emplacements. Il est strictement interdit de se garer en-dehors de ces marquages. Là encore, le propriétaire du véhicule s'expose à une amende.



Stationnement sur route avec marquage au sol



Stationnement à cheval sur les trottoirs

Le stationnement payant sur voirie est effectif tous les jours de 9h à 12h et de 14h à 19h (à l'exception du parking couvert Schroeder). Le stationnement est gratuit les dimanches et jours fériés.

Pour régler le stationnement, quatre possibilités :

- Ticket à l'horodateur
- Carte Forbach (stationnement gratuit 20mn/jour) disponible au parking Schroeder pour 2€50
- Carte à gratter (0.30€ = 40mn de stationnement) disponible en mairie, bureau n°108 (1^{er} étage)
- Abonnement « Résidents » pour les habitants et travailleurs au centre-ville disponible au parking Schroeder (15€/mois ou 180€/an). Différents abonnements (mensuel, trimestriel, semestriel, annuel) sont disponibles avec des tarifs préférentiels.

Pour stationner gratuitement pendant deux heures dans le parking Schroeder, pensez à demander les chèques parking chez les commerçants partenaires. Chaque chèque a une validité d'un an, et vient en déduction du paiement final à la caisse du parking. Lors de sa sortie du parking, le visiteur insère d'abord son ticket de sortie, puis le chèque-parking – qui est une carte encodée – qu'il aura reçu du commerçant après achat. Il paie la durée de stationnement, diminuée des 2 heures gratuites. Le chèque-parking est disponible chez tous les commerçants partenaires de l'opération et arborant l'adhésif chèque-parking.

Plus de 2 200 places de parking au centre-ville sont disponibles, dont 1 069 gratuites.

Un tableau de Gérard WOJTYCZKA à l'école Louis Houpert

Vendredi 7 octobre a eu lieu le dévoilement du tableau «Le Wiesberg» de l'artiste-architecte forbachois Gérard WOJTYCZKA à l'école maternelle du Wiesberg en présence de l'artiste, du Député-Maire Laurent KALINOWSKI, des élus de la Ville, du gérant de la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE REVETEMENT David NADDEO, de l'Inspecteur de l'Education Nationale Jean-Claude DUNKHORST, de la directrice de l'école Manon POWOLNY, des professeurs, du Président et des membres du Conseil de Quartier du Wiesberg.

Le tableau « Le Wiesberg » a été offert à la Ville de Forbach par la SOCIÉTÉ GÉNÉRALE DE REVETEMENT. La municipalité a souhaité exposer le tableau de l'artiste dans le hall de l'école maternelle Louis Houpert, car il sera ainsi visible des élèves, des professeurs et des parents et chacun pourra alors s'approprier l'œuvre, très ludique pour des enfants car elle offre une représentation du quartier en 3 dimensions. Cette école est d'autant plus symbolique qu'elle a été construite par l'architecte Emile AILLAUD dans les années 1960. Gérard WOJTYCZKA, grand admirateur du travail d'Emile AILLAUD, a choisi de reproduire le quartier du Wiesberg, qui avait d'ailleurs été pour lui un sujet de réflexion lors de ses études.



Le Député-Maire a souligné : « Aujourd'hui, le quartier poursuit son évolution et ayant été retenu parmi les quartiers à enjeux nationaux de l'ANRU, il va pouvoir s'ouvrir au sein d'un nouvel environnement mieux adapté aux besoins de ses habitants et renforcer son attractivité à l'échelle de la Moselle-Est et de notre bassin transfrontalier. Le patrimoine doit pouvoir évoluer pour prendre en compte de nouveaux enjeux et il nous incombe de créer les conditions pour que chacun puisse s'approprier le patrimoine de notre Ville, et notamment les jeunes générations qui dessineront le futur de demain ».

Gérard WOJTYCZKA est également l'architecte qui est chargé de réhabiliter le château ADT, situé sur l'ancien site Sainte Barbe, qui accueillera le conservatoire intercommunal de musique et de danse.

Des nouveautés à l'UPT

L'Université Populaire Transfrontalière (UPT) propose comme chaque année un programme riche pour tous et pour tous les goûts avec des cours de danse et de sophrologie, de l'apprentissage et des remises à niveau en langues étrangères et en informatique, de l'aide aux devoirs, des ateliers d'œnologie, de cuisine, de pâtisserie et de couture, des conférences, sans oublier des sorties et voyages culturels...

Cette année, parmi les nouveautés, des histoires contées en anglais et en allemand sont proposées aux enfants de 4 à 8 ans, suivies de jeux et d'ateliers de bricolage pour se familiariser avec les mots.

En partenariat avec l'Eurodistrict SaarMoselle, l'UPT apporte un soutien aux jeunes qui sont à la recherche de formations qualifiantes en Sarre, d'études en alternance, de stages ou de connaissances sur le monde de l'entreprise allemand.

Les sessions se déroulent le 2^e mercredi et le 3^e vendredi de chaque mois (hors vacances scolaires) de 17h à 19h.

UPT de Forbach - 15, rue du Parc
03 87 84 59 67 - www.upt-vhs.com

Vie scolaire

Une rentrée des classes réussie

Jeudi 1^{er} septembre, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI et Carmen HARTEH-HOUSELLE, Adjointe aux affaires scolaires, accompagnés d'Alain VALTEAU et de Brigitte STEINORT, Conseillers municipaux délégués, ont fait le tour des groupes scolaires de la Ville afin de rencontrer les élèves et l'équipe éducative et d'apprécier les travaux réalisés dans les écoles durant l'été.



Les nouveautés pour cette année scolaire

Sur le temps scolaire

Plusieurs ouvertures de classe ont eu lieu avec une classe élémentaire à Bellevue et une classe ULIS (Unité Localisée pour l'Inclusion Scolaire) à l'école du Centre, anciennement CLIS, pour accueillir des enfants à besoin spécifique, avec un effectif maximum de 12 élèves. Pour la première fois, une classe de l'IME (Institut Médico-Éducatif) de Guise a été intégrée dans le groupe scolaire Louis Houpert au Wiesberg. Huit élèves âgés de 8 à 12 ans y ont été accueillis. Ils ont leur propre enseignant, aidé d'un autre personnel éducatif et sont amenés à côtoyer les autres enfants de l'école au moment des récréations ou d'autres activités. Un bel exemple d'ouverture et d'intégration en milieu scolaire.

Sur le temps périscolaire du mercredi

En complément des activités périscolaires proposées les lundis, mardis, jeudis et vendredis, l'ASBH propose désormais une prise en charge des enfants les mercredis, à partir de 11h. Pour les écoles de Marienau, du Centre, du Wiesberg et du Creutzberg, les enfants prennent le bus en direction des centres sociaux concernés où un repas est proposé. Les enfants des écoles du Bruch, de Bellevue et du Wiesberg sont directement récupérés par les animateurs.

Forbach, notre ville



Nouvelle classe de l'IME de Guise à l'école Louis Houpert

L'accueil avec ou sans repas est possible durant la période scolaire dans tous les centres sociaux. Des activités sont programmées jusqu'à 18h dans les centres, avec possibilité de venir récupérer l'enfant à partir de 17h.

Sur les temps scolaire et périscolaire : renforcement de l'allemand

La nouveauté de cette année mise en place dans le cadre du PEDT (Projet Educatif de Territoire) réside dans le fait que chaque enfant inscrit au périscolaire bénéficie désormais d'une activité en langue allemande par semaine. Le recrutement de Franziska GRÜNING depuis mi-septembre jusqu'à la fin de l'année scolaire pour une mission en lien avec l'Office Franco-Allemand pour la Jeunesse (OFAJ) permet d'accentuer ce dispositif et de faire découvrir aux enfants la langue et la culture allemande.

Franziska, quelles ont été vos premières impressions sur Forbach ?

Lorsque je suis arrivée, j'étais un peu perdue en l'absence de mes repères habituels et je ne connaissais pas du tout Forbach mais Carmen HARTER-HOUSELLE m'a tout de suite mise à l'aise, elle s'est montrée disponible pour m'aider notamment à m'installer là où j'habite actuellement, au Jardin du Vieux Couvent.

Comment se passent votre acclimatation et vos débuts de fonction ?

Très bien, j'ai pris peu à peu mes marques. A l'école du Centre, la directrice Roberte OGÉ et les professeurs m'ont très bien accueillie et m'ont accompagné les premiers jours. Le centre transfrontalier de Saint-Avold m'a permis de me documenter pour co-animer les séquences avec les enseignants.

Quelles sont vos missions ?

J'interviens à la fois sur le temps scolaire à l'école du Centre et sur le temps périscolaire, en lien avec l'ASBH. Cela permet de multiplier les approches et la diversité des modes d'apprentissage, en ce qui concerne mes interventions avec les animateurs de l'ASBH. Le fait de travailler en petit groupe avec des enfants me plaît car cela facilite les échanges. En classe, on prend le temps de s'appliquer sur la prononciation, d'apprendre des mots de vocabulaire et de lire des histoires. Je peux intervenir dans différents domaines : arts plastiques, sport, lecture, mathématiques... Au périscolaire, l'apprentissage de l'allemand passe davantage par le jeu, le bricolage, les chansons. Les enfants n'ont pas l'impression de faire des efforts de langage, les mots en allemand viennent spontanément. Nous profitons également des repas pris à la cantine pour échanger en allemand sur les aliments, les règles d'hygiène et l'importance de bien se nourrir. Cette année en immersion est une chance pour moi car je peux perfectionner mon français, découvrir une autre culture et faire partager les traditions allemandes aux écoliers forbachois.

Qu'est-ce qui vous plaît dans le programme de volontariat dont vous dépendez ?

L'OFAJ permet à tous les jeunes volontaires allemands intégrés dans ce programme de se rencontrer par le biais de séminaires organisés plusieurs fois dans l'année, à la fois en France et en Allemagne. Nous nous retrouvons pour échanger sur nos expériences et nous enrichir de nos cultures respectives.



Durant l'été, différents travaux ont été réalisés dans les écoles :

- À l'école de Marienau, des travaux de rénovation de menuiseries extérieures sur la façade Nord ont été entrepris, ainsi que la pose d'un revêtement PVC au 1^{er} étage de l'école, dans les salles de classe et le couloir. De plus, dans le cadre de la sécurisation du groupe scolaire, un portillon et un interphone ont été installés.
- À l'école du Wiesberg, des travaux de toiture et d'étanchéité ont été réalisés, ainsi que des travaux de chauffage dans la sous-station, suite à une fuite sur l'échangeur, réalisés par COFELY.
- À l'école du Bruch, des travaux d'étanchéité sur la couverture et divers petits travaux de menuiserie par la pose d'un habillage bois ont été effectués ainsi que la pose d'une grille de ventilation et de protection du plénum sous toiture.
- À l'école du Centre, les sanitaires ont été modernisés et des travaux de menuiseries et mise en conformité de la sous-station de chauffage urbain ont été réalisés.
- À l'école de Bellevue I, la mise en conformité de la chaufferie gaz a été effectuée, ainsi que la pose d'une alarme, d'un portillon et d'un interphone dans le cadre de la sécurisation du groupe scolaire.
- À l'école du Creutzberg, le portail d'entrée a été équipé d'un moteur pour en faciliter l'accès.

Le Club Barrabino fête ses 45 ans

Mardi 4 octobre, le Club Barrabino a fêté ses 45 ans d'existence, en présence de Charlotte WILLIGSECKER, Présidente, Emeline HAUS, directrice du Club Barrabino, Guy KUHNEN, Adjoint en charge des Affaires Sociales, Marie-Louise SIEGEL, Conseillère municipale déléguée et de nombreux membres.

Le Club a été créé en 1971 et était situé à ses débuts à la Maison Forestière, rue du Schlossberg. Le nombre de ses adhérents était de 361. En raison des difficultés liées à l'accessibilité des lieux et à la nécessité de mise en conformité des installations techniques, l'association a été transférée en 1989 au Château Barrabino, Avenue Saint-Rémy. Au fil des années, le nombre d'adhérents atteint 558 personnes. Ayant besoin d'un local moins exigü et mieux adapté pour ses activités, l'association s'installe en 2008 à son emplacement actuel, au rez-de-chaussée de la résidence des seniors «Les Promenades du Val d'Oeting». Pour que ce transfert soit possible, le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) a acquis le local et l'a aménagé pour un montant total de 1 500 000€. Le Club compte aujourd'hui 880 membres, âgés de 55 à 102 ans, avec environ 150 nouveaux membres accueillis chaque année. L'association organise au quotidien de nombreuses activités (jeux de société et de cartes, chorale, séances d'informatique, ateliers mémoire en français et en allemand...), sans compter les animations ponctuelles et les sorties (thés dansants, lotos, journées à thème...). Avec une centaine de licenciés, les activités sportives ont également la cote et les membres ont pu s'initier cette année à deux nouvelles disciplines : le qi gong et la zumba.

La restauration est également un service proposé aux adhérents : environ 80 repas sont servis chaque jour sur place et une quarantaine en portage à domicile. L'association emploie une dizaine de salariés.

Club Barrabino : 8 rue Michel Debré - ouvert du lundi au vendredi de 8h30 à 18h - Tél. : 03 87 85 33 58



13 000€ pour la Ligue contre le cancer grâce à la Forbachoise

Vendredi 30 septembre, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI, les élus de la Ville Patricia FERNSNER, Présidente de l'association Défis Aventures et les bénévoles ont remis, en présence de nombreux partenaires et sponsors, un chèque de 13 000€ à la Ligue contre le cancer, représentée localement par Joséphine CESAREC et Henri LEYDINGER.



Patricia FERNSNER a annoncé que 840 participant(e)s avaient pris le départ de la course La Forbachoise le 3 juillet dernier, contre 592 en 2015. Mme FERNSNER s'est réjouie

de la réussite de cette seconde édition qui a pulvérisé le montant d'argent collecté : 13 000€, contre 3 000€ en 2015. La Présidente a d'ores-et-déjà annoncé la reconduction de la Forbachoise l'année prochaine. Le Député-Maire, dans son allocution, a exprimé son enthousiasme pour cette belle manifestation qui soutient une noble cause et a remercié tous les partenaires et bénévoles qui constituent «une belle chaîne de solidarité et qui prouvent que les efforts conjugués de chacun permettent de porter un élan pour notre Ville et de créer un dynamisme collectif». Le Député-Maire a également rappelé l'engagement de la municipalité aux côtés des organisateurs par une aide à la logistique et un appui technique dans l'organisation de la course, la mise en couleur rose de la Ville et l'illumination de la tour du Schlossberg.



Le Dr Jean-Claude WEIDIG, très impliqué aux côtés d'AMODEMACES (Association MOsellane pour le DÉpistage des MALadies CancéreusES), s'est également félicité du succès de la course et se réjouit de la reconduction de l'opération l'année prochaine. L'argent récolté servira à soutenir la recherche et les hôpitaux, notamment dans le traitement de la chimiothérapie contre le cancer du sein, et à aider certains malades en grande difficulté. AMODEMACES offre la possibilité d'effectuer tous les deux ans un test de dépistage du cancer du sein aux femmes de 50 à 74 ans résidant en Moselle : des examens gratuits et proposés uniquement à cette tranche d'âge car moins de 10% des cancers du sein surviennent avant 40 ans.

Chaque année, AMODEMACES organise pendant tout le mois d'octobre une campagne de communication nommée «Octobre Rose» afin de sensibiliser le public et, en particulier les femmes, sur l'importance du dépistage du cancer du sein. La Ville de Forbach a accompagné cette action en illuminant la nuit la façade de la mairie de couleur rose.



Démocratie participative

Rencontres entre les Conseils de Quartier

Le Conseil de Quartier du centre-ville avec sa Présidente Florence N'DIAYE a organisé le 2 octobre dernier une manifestation intitulée « Forbach Passé, Présent, Avenir » qui avait pour objectif de présenter la ville sous différents aspects aux conseillers de quartiers tout en favorisant les découvertes et les échanges entre les habitants.

Le matin, les membres des Conseils de Quartier ont participé à une visite historique du centre-ville, organisée par l'Office de Tourisme du Pays de Forbach et ont visionné une projection consacrée à l'Histoire de la mine. L'après-midi, l'historique de Forbach a été présenté au public au travers d'une projection d'un DVD du Cercle d'Histoire Locale «Die Furbacher». Andrea WURM, Professeur de français en Allemagne, a ensuite présenté son travail sur les archives industrielles de la grande région et les enfants du Conseil municipal des jeunes ont apporté leur vision du futur.



Les élus de quartier vous reçoivent

Permanences de Ahmed ARAB, Adjoint

Les samedis de 10h à 12h
En mairie, bureau 215 (2^e étage, aile droite)



Ahmed ARAB, Adjoint
en charge de la
proximité et de la vie
dans les quartiers



Mireille BISON
Centre-Ville



Marie-Louise SARNO
Bellevue



Anne-Marie PARLAGRECO
Bruch

Permanences des Conseillers de Quartier

Centre-ville : mardi de 15h à 16h
et jeudi de 10h à 11h
En mairie, bureau 31

Bellevue : mardi de 14h30 à 16h
et vendredi de 10h30 à 12h
Gymnase Avenue Patch

Bruch : lundi de 14h à 16h
et mercredi de 14h à 16h
Foyer Mille Club

Creutzberg : jeudi de 14h à 15h
Foyer du Creutzberg

Marienau : mercredi de 15h à 16h
et jeudi de 9h à 11h
Foyer de Marienau

Petite-Forêt : mercredi de 14h à 16h
et vendredi de 10h à 12h et de 18h à 20h
65 rue du Rocher, appartement 44

Wiesberg : lundi de 13h30 à 15h
Maison de quartier du Wiesberg



Alain VALTEAU
Marienau



Azzedine BOUBENIDER
Petite-Forêt



Malika LARBI
Wiesberg



Brigitte STEINORT
Creutzberg

Réunions plénières des Conseils de Quartier

La démocratie participative est un axe fort de la municipalité qui souhaite associer les habitants aux décisions et projets de la ville. Créés depuis 2009, les sept Conseils de quartier de notre Ville organisent chaque année leurs réunions publiques plénières, comme le prévoit la Charte qui détermine le fonctionnement, les missions et les objectifs de ces Conseils.

Ces réunions sont ouvertes aux habitants du quartier, mais également à tous les Forbachois et à toute personne intéressée. Elles ont lieu en présence du Député-Maire Laurent KALINOWSKI, du 1^{er} Adjoint Thierry HOMBERG, de Ahmed ARAB, Adjoint en charge des Conseils de Quartier, des élus ainsi que du service proximité. Le(la) Président(e) du Conseil de Quartier dresse un bilan des propositions émises et des travaux effectués par la Ville suite à la demande des membres. À l'issue de cette présentation, le public entame un dialogue avec le Député-Maire et les élus sur différents thèmes parmi lesquels le stationnement, la propreté, l'environnement, la circulation, le fleurissement...



Démocratie participative

Le Conseil Municipal des Jeunes à Paris

Le Député-Maire Laurent KALINOWSKI avait promis aux enfants du Conseil Municipal des Jeunes qu'ils visiteraient l'Assemblée Nationale avant la fin de leur mandat pour les récompenser de leur engagement.

Le 20 octobre dernier, une trentaine d'enfants ont fait le déplacement, encadrés par des parents, Cynthia KRIKAVA et Alain VALTEAU, Conseillers municipaux délégués. Cette sortie fut très instructive et enrichissante. Les jeunes ont été impressionnés de découvrir ce lieu emblématique de la République française. Ils ont pu assister à un débat dans l'Hémicycle et voir le Député-Maire

siéger. Le Député-Maire a ensuite poursuivi avec les jeunes la visite guidée du Palais Bourbon qui ont pu apprécier la salle des Quatre Colonnes et la majestueuse bibliothèque. Les jeunes étaient fiers d'avoir pu visiter « l'endroit où on fait les lois ». Cette sortie fut aussi l'occasion pour les jeunes de voir la Tour Eiffel de près et d'admirer de nombreuses stars au musée Grévin.



Installation du Conseil des Sages

En présence de nombreux élus de la Ville, 26 membres âgés de 60 ans et plus ont été officiellement installés Samedi 19 novembre dans une nouvelle entité de démocratie participative souhaitée par la municipalité et appelée Conseil des Sages. Cette réunion d'installation s'est déroulée dans la salle des séances de l'Hôtel de Ville en présence du Député-Maire Laurent KALINOWSKI, de Thierry HOMBERG, 1^{er} Adjoint, de Guy KUHNEN, Adjoint délégué aux affaires sociales et chargé de ce Conseil des Sages avec Marie-Louise SIEGEL, Conseillère Municipale déléguée, ainsi que de Ahmed ARAB, Adjoint en charge de la proximité et de la vie dans les quartiers.



La création de ce Conseil était l'un des engagements de la municipalité, qui souhaite renforcer encore davantage la démocratie participative en complétant ce qui existe déjà, à savoir les Conseils de Quartier (2008), le Conseil Municipal des Jeunes (2015) ainsi que les Conseils Citoyens (2015). Le Député-Maire a rappelé : «Les seniors ont une expérience à faire valoir. Les membres de ce Conseil ont pour beaucoup la mémoire de la commune, ils avanceront souvent des points de vue utiles et complémentaires de ceux des élus et des services municipaux. C'est pourquoi l'installation de ce Conseil nous permettra d'avoir un regard différent et complémentaire sur certains problèmes municipaux. Il aura aussi pour vertu de renforcer les liens intergénérationnels en rappelant à tous que les seniors restent des acteurs majeurs de notre société. Les compétences et l'expérience des membres du Conseil des Sages pourront contribuer à l'amélioration de la qualité de vie et du mieux-vivre ensemble. Merci à eux pour leur engagement qui fait vivre la citoyenneté à Forbach.»

Le Conseil des Sages aura notamment pour missions d'être force de réflexions et de propositions concernant les grands projets et les enjeux de l'actualité : la fracture numérique, la mobilité, la lutte contre l'isolement des personnes âgées, la propreté de la ville... Ce nouvel organe sera un conseil consultatif de la commune travaillant pour le bien public et pour l'ensemble de la population. Les membres se sont tour à tour présentés et tous ont réaffirmé leur souhait d'œuvrer en faveur de leur Ville. Guy KUHNEN a ajouté que la parité était respectée puisque 14 hommes et 12 femmes siègent dans ce Conseil et que la pluralité des profils des membres, de par leur expérience professionnelle, leur lieu de vie et leurs engagements associatifs, est une richesse qui permettra d'enrichir les débats et les idées.



Redynamisation du centre-ville

Un partenariat fort, un objectif commun : un nouveau souffle pour le centre-ville de Forbach !

Mercredi 9 novembre a eu lieu à la Communauté d'agglomération la première réunion partenariale destinée à redynamiser le centre-ville en présence du Député-Maire Laurent KALINOWSKI, du Président de la Communauté d'agglomération de Forbach Porte de France Paul FELLINGER, du 1er Adjoint au Maire Thierry HOMBERG, de l'Adjointe au Commerce Marie-Antoinette GEROLT et de nombreux partenaires :

- l'Etablissement Public Foncier de Lorraine,
- l'Agence Nationale de l'Habitat,
- la Caisse des Dépôts et Consignations,
- la SNI Sainte-Barbe,
- la Chambre de Commerce et d'Industrie,
- Action Logement



Depuis un an, la Ville travaille aux côtés de l'Etablissement Public Foncier de Lorraine et de la Caisse des Dépôts et Consignations dans l'objectif de redynamiser et de revoir l'organisation structurelle du centre-ville dans les domaines de l'habitat, des commerces, du cadre de vie et des activités, des services, de la mobilité et des infrastructures.

Ce temps a été nécessaire pour définir le périmètre géographique et le contenu de l'étude qui va être réalisée, en lien avec la Communauté d'Agglomération et la Direction Départementale des Territoires de Moselle. Depuis cet été, les autres partenaires cités plus haut ont rejoint l'opération et à l'automne, l'EPFL qui le maître d'ouvrage de l'étude, a constitué l'équipe-projet.



Le Député-Maire a rappelé que "la Communauté d'Agglomération et la Ville de Forbach agissent en toute complémentarité. Forbach est la locomotive de l'Agglomération et cette étude, qui est précurseur pour le territoire, est portée par une pluralité de partenaires, à la fois privés et publics. Cela démontre que Forbach dispose de réelles potentialités et que les énergies et compétences conjuguées de chacun vont permettre de porter un nouvel élan pour notre Ville et de créer un dynamisme collectif sur l'ensemble du territoire".

Cette étude, qui est la 1ère étape de la redynamisation du centre-ville, durera environ 15 mois et devra permettre de présenter une vision globale du centre-ville de Forbach, en lien avec les programmes d'habitat en cours sur l'agglomération et plus largement sur le SCOT Val de Rosselle.

La dimension transfrontalière du territoire avec la proximité de la capitale sarroise sera également prise en compte afin que Forbach, en tant que ville-centre de l'agglomération, soit positionnée dans un contexte urbain plus global.

Nouveaux commerces

Que vous ayez pour objectif d'implanter un nouveau commerce à Forbach ou de mieux faire connaître votre établissement existant, Marie-Antoinette GEROLT, Adjointe au Commerce et à l'Emploi, est votre interlocutrice et vous reçoit en mairie sur rendez-vous pour vous accompagner dans vos démarches. Bureau 202 - 2^e étage / secrétariat : 03 87 84 31 01

AUX DÉLICES DES LUTINS



Nathalie THOUVENOT a ouvert les portes de son magasin mi-octobre. La gérante propose de nombreux chocolats, caramels, bonbons, biscuits, tous de provenance régionale ou nationale.

A cette large gamme s'ajoutent des confiseries sans gluten, bio, sans sucre, des bonbons d'antan comme les boules coco, les bâtons de réglisse ou encore des chewing-gums. L'établissement accompagne également les clients dans la prestation d'événements, avec un large choix de dragées, ainsi que la mise à disposition de bars à bonbons pour les anniversaires, les mariages ou à toute occasion.

44c rue Nationale – Tél. : 03 87 84 31 61 / 07 68 47 68 83

Du mardi au vendredi : 8h45 - 12h15 / 14h - 18h15

LA PETITE ARDOISE



Le 10 novembre dernier, Laetitia MATHIEU a ouvert son propre restaurant, après avoir travaillé pendant de nombreuses années dans la restauration et le service en bar. L'établissement qui peut accueillir jusqu'à 60 couverts propose une cuisine traditionnelle à partir de produits frais.

Il n'y a pas de carte, une ardoise détaille aux clients les différentes prestations : deux menus du jour à 13€, cinq suggestions, deux plats avec du poisson et le menu enfant. L'équipe du restaurant propose également des soirées à thèmes et la terrasse à l'arrière sera ouverte dès le printemps prochain.

172 rue Nationale – Tél. : 03 54 27 34 72 / 06 26 86 26 54

- Lundi, jeudi et dimanche : 11h - 14h / 19h - 23h

- Mardi : 11h - 14h / fermé le soir

- Vendredi et samedi : 11h - 14h / 19h - minuit

La cuisine est ouverte la semaine jusqu'à 21h30, le vendredi et le samedi jusqu'à 23h

COCCINELLE EXPRESS

Antoinette DUPUY et Monique BOUREL ont ouvert les portes de cette supérette le 8 septembre dernier. Les deux gérantes emploient sur une surface d'environ 400 m² quatre autres anciens salariés du supermarché Match, soit six employés au total. La supérette propose notamment un étal de boucherie-charcuterie, de pains et viennoiseries, des surgelés, des produits locaux et régionaux, des fruits et des légumes,...

Un parking est également à la disposition des clients.

25 rue Nationale - Tél. : 09 67 29 23 88

- Du lundi au vendredi : 9h - 13h / 15h - 19h30

- Samedi non-stop : 9h - 19h



Nouveaux commerces

AZZA MODE

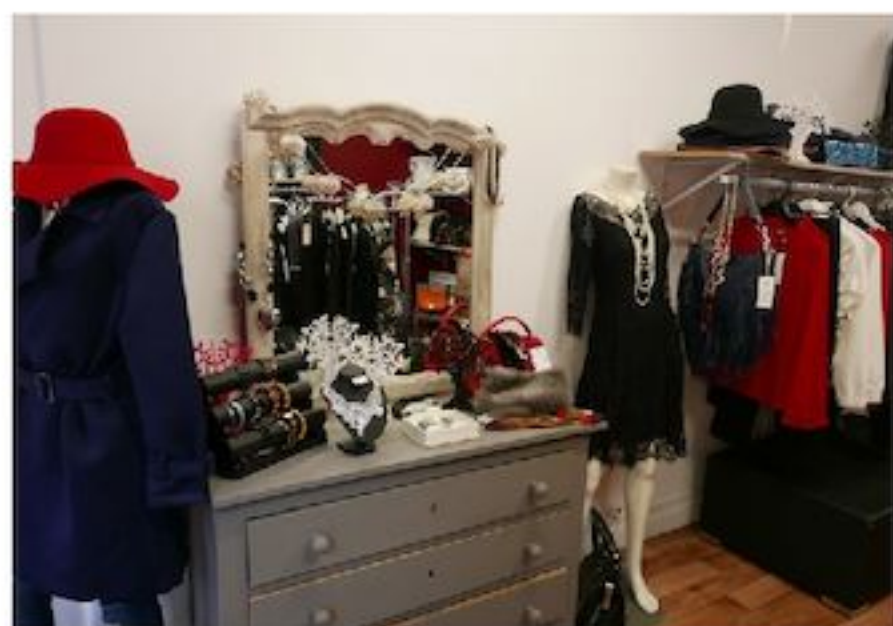


Ouverte depuis mi-octobre, cette boutique de prêt-à-porter féminin gérée par Aziza ABDELKADER propose sur environ 60 m² une large gamme de vêtements, robes, vestes, ainsi que des articles de maroquinerie.

133 rue Nationale

- Lundi : 14h - 18h30
- Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h30
- Mercredi : 9h30 - 12h / 14h - 18h30
- Jeudi : 9h30 - 12h / 14h - 18h30
- Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h30
- Samedi : 9h30 - 12h / 14h - 18h30

LE DRESSING DE LAGARDE



Giovanna LAGARDE a ouvert mi-octobre sa boutique de prêt-à-porter féminin et propose des marques comme Sophyline, My Collection, Jus d'orange, Forever... ainsi que des articles de maroquinerie.

La gérante a également prévu dans sa boutique un espace pour la femme ronde, avec des tailles du 46 au 54.

1 rue de la Gare

**Du mardi au samedi :
10h - 12h / 14h - 18h30**

SYATA



Cette nouvelle enseigne de restauration rapide italienne propose un large choix de pizzas, flammes, pâtes, sandwichs, paninis et salades, ainsi que des desserts. Livraison gratuite.

**28 rue Sainte-Croix
Tél. : 03 87 88 35 59 / 06 47 10 17 39**

**Du lundi au dimanche
11h30-14h / 18h-22h30
sauf vendredi de 11h30 à 13h et
samedi et dimanche midi fermé.**

CONTRASTE BY JENNY



Depuis 9 ans, Jenny BESSAOU avait sa boutique au 66 rue Nationale. Depuis le 18 novembre, elle a transféré sa boutique au 64, à deux pas, passant ainsi de 50 à 200 m².

Avec ce gain de surface, l'enseigne a pu accueillir une seconde boutique spécialisée pour enfants à la même adresse, avec pour gérante Samira PETIX. Avec Contraste By Jenny et Esprits d'Enfants, les mamans peuvent ainsi s'habiller au même endroit et avec les mêmes marques que leurs enfants.

64 rue Nationale

**Du mardi au samedi :
10h-12h / 14h-18h30**

CAFÉ-SNACK O'GIBRALTAR



Le jeune Hassan KHOUNCH a ouvert son établissement début septembre, dans l'ancien bar Chez Georges. Il propose à la fois la consommation des boissons chaudes et des rafraîchissements, ainsi qu'une petite restauration sur place comme des crêpes, des sandwichs, des burgers, du couscous...

**1 rue des Jonquilles
Tél. : 09 86 56 08 82
Facebook : O'Gibraltar**

- Lundi : 10h-23h
- Du mardi au samedi : 9h-minuit
- Dimanche : 13h-22h

L'HOMME



Le jeune Ahmed ARAB a ouvert début octobre ce salon spécialisé dans la coupe de cheveux pour hommes et la taille de la barbe.

Coupe homme : 13€
Coupe enfant (-12 ans) : 10€
Barbe : 7€

**2 rue des Ecoles – Tél. : 09.82.42.98.70
Facebook : L'Homme**

- Du mardi au vendredi :
9h30-12h / 13h30-18h30
- Samedi non-stop : 9h - 19h

Forbach, notre ville

KAREN'S ROOM SERVICE



Karen MOUYNET a mis en place depuis mi-août un service de livraison de petits-déjeuners et de brunchs à domicile, dès 6h, sept jours sur sept. La Forbachoise propose également des pains spéciaux (noir, sans sel, sans gluten, céréales...), des pâtisseries (mignardises salées et sucrées, orientales, tartes, gâteaux...), du snacking (kebab, pizza, couscous, paella...), des produits d'épicerie générale, des œufs

frais, ... En complément, un service de nappage, de décoration ou encore de mise à disposition de fleurs peut aussi être envisagé. Les commandes sont prises la veille jusqu'à 18h, depuis le site Internet <http://karensroomservice.fr>, via la Page Facebook www.facebook.com/petitdejeuneroubrunch ou par tél. au **07 68 30 19 06**.

Les livraisons peuvent être effectuées sur trois zones de livraisons depuis Forbach jusqu'à Hundling, en passant par Nousseviller, Grosbliederstroff, Grande-Rosselle ou encore Sarrebruck, Völklingen, ...

MONKEY'S

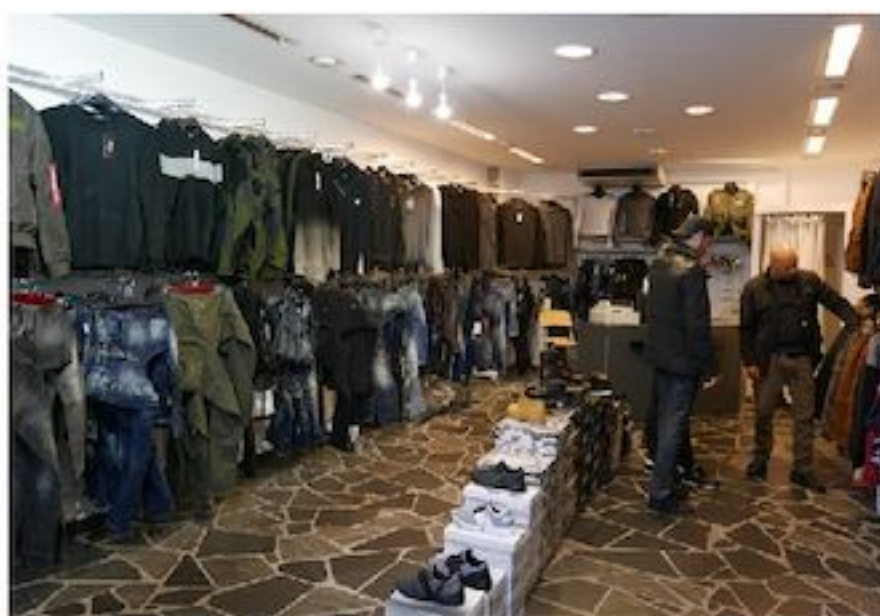


Après plusieurs expériences dans le marketing et la communication, Nadia RGHIOUI a ouvert les portes de son établissement début septembre. La gérante propose avec son équipe une restauration de type fast-food avec des menus, qui peuvent être couplés à des places de cinéma, ainsi qu'une cuisine traditionnelle servie à table, avec notamment des grillades.

Côté évènementiel, l'établissement propose à l'étage sur 54 m², un espace dédié à la réception de tous types d'évènements, qu'ils soient privés (anniversaires, soirées à thème...) ou professionnels, avec la mise à disposition d'un vidéoprojecteur. Un coin bar et une aire de jeux pour enfants (qui peut se transformer en piste de danse) complètent le service proposé.

1 rue de la Tuilerie – Tél. : 09 73 29 87 76
Facebook : Forbach Ouistiti
Du Lundi au samedi : 9h-23h
et dimanche : 17h-23h

EXZIST



Cette boutique de prêt-à-porter pour hommes a ouvert ses portes en juillet dernier. Le gérant, Amor ABDELKADER, propose une large gamme de vêtements, jeans, vestes, ainsi que des chaussures.

124 rue Nationale

- **Lundi : 14h - 18h45**
- **Mardi : 9h - 12h / 14h - 18h45**
- **Mercredi : 14h - 18h45**
- **Jeudi : 14h - 18h45**
- **Vendredi : 9h - 12h / 14h - 18h45**
- **Samedi : 10h - 12h / 14h - 18h45**

RENTIZ



Ouverte depuis juin, cette agence propose de la location de véhicules pour les particuliers et les professionnels, que ce soit des voitures sans permis, des petits véhicules de type TWINGO ou des modèles plus haut de gamme comme MERCEDES, BMW... L'agence propose également une gamme d'utilitaires variée avec des Partners et des camions d'une capacité de 20 m³, ainsi que des bennes de chantier et des dépanneuses.

247 rue Nationale – Tél. : 09 71 09 10 66
www.rentiz.com/agences/location-vehicule-forbach

- **Lundi : 7h30-12h / 14h-18h**
- **Du mardi au jeudi : 8h-12h / 14h-18h**
- **Vendredi : 8h-12h / 14h-18h30**
- **Samedi : 8h-11h / 16h-18h**

AFROGOLD SHOP



La gérante Oganbule KEHINDE a ouvert depuis juin une boutique spécialisée dans les coiffures, accessoires et produits cosmétiques pour femmes africaines, avec également des bijoux.

1 rue des Charrons
Tél. : 07 51 09 69 16 / 06 15 46 54 13
Du lundi au samedi : 10h-19h

Un stade du Schlossberg modernisé



Durant tout l'été, des travaux de modernisation de grande ampleur ont été entrepris au stade du Schlossberg par le groupement EUROVIA/POLYTAN (pour le terrassement, le cheminement et la piste d'athlétisme), DHR (pour le terrain synthétique) et JARDINS DE L'EST (pour la clôture) avec :

Le remplacement de l'ancien terrain de football en schiste par une pelouse synthétique

Sur les 7 terrains de football que compte la Ville, certains sont impraticables en cas de fortes pluies, ce qui n'est pas le cas pour le terrain synthétique. Ce dernier permet également à l'USF Football de pouvoir organiser davantage de compétitions à domicile, d'autant que le club a vu le nombre de ses licenciés augmenter ces dernières années. L'entretien du terrain synthétique ne requiert plus d'arrosage, permettant ainsi de réaliser des économies d'eau. La tonte est remplacée par un brossage régulier du terrain et un entretien semestriel.

La rénovation complète de la piste d'athlétisme existante

L'ancienne piste qui datait de 20 ans n'était plus ni aux normes ni en état pour recevoir des compétitions officielles. Les travaux ont été réalisés de façon à ce que la piste puisse être homologuée au niveau national. La pose d'un nouveau revêtement rouge était l'opération la plus délicate et la plus complexe à réaliser car plusieurs phases ont été nécessaires combinant résine, sous-couche de granulats noirs en caoutchouc puis plusieurs couches croisées de granulats rouges. Différents temps de séchage entre ces opérations ont été obligatoires. Le travail s'est achevé par le traçage des couloirs.

La réalisation d'enrobés autour de la piste en remplacement du schiste et sur l'ensemble du site permet désormais de se déplacer plus facilement entre les différentes structures. Ces enrobés sont aussi bien utilisés par les sportifs que par les services techniques et leurs véhicules, nécessitant ainsi moins d'entretien et de surcroît un entretien plus facile.

Le remplacement de la cage de lancer de marteau et le réaménagement de l'aire d'entraînement du lancer de marteau.

La sécurisation du site avec la pose d'une clôture autour de l'ensemble du complexe de 2,50 m de hauteur et la future installation de caméras de vidéo-surveillance. Un concierge sera également recruté prochainement pour effectuer le gardiennage du site et en garantir la sécurité.

Forbach, notre ville

Le réaménagement du cheminement qui longe le complexe sportif, entre le parc du Schlossberg et en direction du quartier de la Petite-Forêt, permettant ainsi aux promeneurs d'accéder plus facilement au parc.

Le montant global des travaux s'élève à 1 520 000€, dont 300 000€ de subventions régionale et départementale.

Cette réhabilitation complète du site va notamment permettre à l'USF Football et à l'USF Athlétisme de s'entraîner dans de meilleures conditions et d'organiser des compétitions dans un complexe sportif disposant d'installations de grande qualité, comme le meeting international d'athlétisme qui a lieu chaque année au mois de mai.



Travaux publics

Réfection de la voirie

Les différents travaux d'assainissement et de voirie entrepris durant l'été sont à présent tous terminés pour un coût global de 1 556 000€. Ces nouveaux aménagements, qui s'avéraient nécessaires, participent de façon significative à l'amélioration de la circulation et du cadre de vie des concitoyens.

Aménagement de la voirie rue des Moulins, ① de la rue Schoeser au carrefour de Merlebach

Dans le quartier de Marienau, la 2^e phase de travaux d'aménagement de la voirie et d'assainissement de la rue des Moulins a été terminée le 31 août dernier. La rénovation de ce tronçon a notamment permis de poursuivre l'aménagement de la piste cyclable et de mettre en place des plateaux surélevés. Des quais de bus favorisant l'accès aux personnes à mobilité réduite ont été installés.

Aménagement de la rue du Pont, ② de la rue des Etoiles à la rue de Marienau

La seconde phase des travaux d'assainissement effectués dans la rue du Pont a permis de rénover la conduite d'eau et les branchements, le réseau d'assainissement ainsi que la chaussée et les trottoirs. Le stationnement en quinconce sur chaussée – avec alternance des emplacements à droite et à gauche – a été privilégié afin de réduire la vitesse des automobilistes.

Aménagement de la Rocade Nord, ③ entre les rues des Moulins et des Jardins

Une nouvelle voie permettant le mouvement de « tourne à gauche » de la Rocade Nord vers Marienau a été créée afin d'améliorer la fluidité de la circulation avec un temps d'attente très restreint au niveau des feux tricolores. Ces travaux ont démarré le 2 août et se sont terminés le 1^{er} septembre pour la rentrée scolaire.



Forbach, notre ville

Rénovation de la couche de roulement rue Principale

A la demande de la municipalité, le Conseil Départemental de la Moselle a rénové la couche de roulement de la rue Principale, de la déchetterie au giratoire de la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France. La Ville a ensuite réalisé le marquage au sol, en liaison avec le nouveau plan de circulation. Après réfection, la rue a ensuite été intégrée dans les voiries communales.

Aménagement de la rue Félix Barth

GrDF a procédé au remplacement des branchements des particuliers dans cette rue et la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France a rénové certains branchements d'eau potable qui méritaient une intervention. En raison du mauvais état général du revêtement de la chaussée, la Ville a appliqué une nouvelle couche de roulement.

Ces travaux, incluant la rénovation de certaines sections de trottoir et le réaménagement du parking situé devant l'Hôtel des impôts, se sont achevés le 30 août dernier. Par ailleurs, les deux ralentisseurs de vitesse de la rue Félix Barth ont été réaménagés et un troisième a été installé entre la rue Paul Ney et le giratoire de la piscine.

Aménagement d'un refuge piétons rue Nationale

Un îlot central a été aménagé rue Nationale, en face de la boulangerie « La Mine de Pain », permettant ainsi aux piétons de traverser la chaussée en toute sécurité. Des panneaux informant les automobilistes du passage de piétons à cet endroit ont été installés et les piétons peuvent activer, par le biais d'un bouton poussoir, les LED clignotantes de ces panneaux. Des bandes podotactiles ont également été installées pour renforcer la sécurité des personnes à mobilité réduite.



Aménagements de sécurité sur le territoire communal

Deux passages piétons surélevés ont été aménagés : un situé rue Marie, au niveau de l'accès au groupe scolaire du Creutzberg et un second, situé rue des Jardins, au niveau de la montée vers le groupe scolaire de Marienau.

À la demande des riverains, deux ralentisseurs de type dos d'âne ont été installés allée des Cyprès, dans le quartier du Bruch, et rue des Pensées, dans le quartier du Wiesberg.

Aménagement de la place de l'Alma

L'aménagement d'une nouvelle couche de roulement, qui était prévu durant la période estivale Place de l'Alma, n'a pu avoir lieu à la demande de GrDF qui doit d'abord rénover l'intégralité de son réseau.

Travaux publics

Fin des travaux dans les bâtiments municipaux

Cet été, la municipalité a réalisé d'importants travaux de rénovation de ses bâtiments et infrastructures sportives.

Gymnase du COSEC au Wiesberg

Plusieurs types de travaux ont été menés pour un montant de 259 000€ :

- Isolation thermique extérieure des pignons par l'entreprise RFPB de Théding.
- Pose de nouvelles menuiseries extérieures (changement des portes métalliques, des issues de secours, des fenêtres de désenfumage, ...) par l'entreprise TY AGENCEMENT de Spicheren.
- Gros-œuvre (démolition des anciens sanitaires) par l'entreprise BATI-CED de Morsbach.
- Rénovation des sanitaires avec la pose de nouvelles toilettes pour les rendre accessibles aux personnes à mobilité réduite par l'entreprise DORKEL (à Forbach), pose de plâtrerie par l'entreprise CGP de Phalsbourg et pose de faïences et de carrelage par l'entreprise IB CONSTRUCTION de Metz.



- Travaux de peinture (dans les sanitaires, sur les murs intérieurs du gymnase, sur les gradins, ...) par l'entreprise PEINTURES RÉUNIES de Forbach.



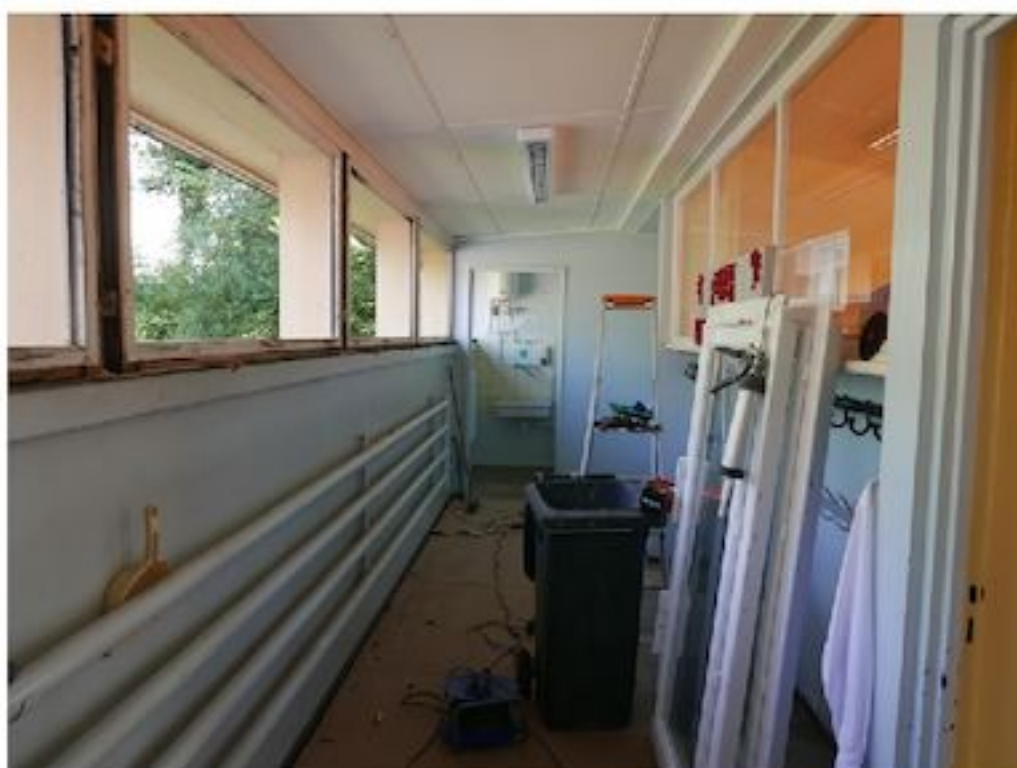
- Modernisation du plateau de sport pluridisciplinaire avec un nouvel enrobé, la mise en peinture de nouveaux tracés, un changement du mobilier sportif ainsi qu'une réfection complète du revêtement du parking. Coût global : 220 581€.



Forbach, notre ville

École de Marienau

Des travaux de rénovation de menuiseries extérieures ont été entrepris sur la façade Nord de l'école par l'entreprise JOFFROY de Roncourt. Coût : 84 000€. D'autre part, l'entreprise SGR (à Forbach) a procédé à la pose d'un revêtement PVC au 1er étage de l'école, dans les salles de classe et le couloir. Il s'agit de la 2^e tranche de renouvellement du sol, la 1^{ère} tranche réalisée l'année dernière a permis de changer le sol au rez-de-chaussée. Coût : 58 500€.



Gymnase de Bellevue

La toiture du gymnase a été entièrement refaite par l'entreprise ADDIS de Spicheren. L'isolation du bâtiment a été améliorée, ce qui permet ainsi d'éviter les déperditions de chaleur et les risques d'infiltration. Coût : 178 000€.



La fibre continue de se déployer

L'entreprise ORANGE a démarré en début d'année les premiers déploiements de la fibre optique permettant l'installation du très haut débit (100Mb/s) sur l'ensemble du territoire communal. Forbach étant inscrite en zone AMII (Appel à Manifestation d'Intention d'Investissement), ORANGE finance l'intégralité du déploiement de la fibre optique.

Annoncés pour la fin de l'année 2016, les premiers branchements ont débuté en octobre pour les habitations situées dans les quartiers du Wiesberg, du Bruch et pour le secteur situé entre la rue Nationale et la voie ferrée (rue du Pont, rue des Etoiles,...). À la demande de la municipalité, ces zones ont été raccordées en premier car le débit ADSL (réseau filaire) constaté était le plus faible. Les raccordements aux habitations du Bruch et du Wiesberg vont se poursuivre jusque dans le courant de l'année 2017, le délai de raccordement des différentes armoires vers les habitations étant variable. L'opération s'avère rapide lorsque le branchement peut se faire via les réseaux souterrains existants. En revanche, si cela n'est pas possible, il faut opter pour le branchement aérien. ORANGE doit alors demander les autorisations nécessaires pour utiliser les différents poteaux. Le délai pour le raccordement au domicile est alors un peu plus long.



La première phase de déploiement de la fibre optique a concerné le Wiesberg et le Bruch, la seconde phase concernera Marienau, le nord de Bellevue, le Creutzberg et la Petite-Forêt. Les études pour l'implantation des différentes armoires ont débuté, les travaux commenceront en 2017. Une fois cette seconde étape terminée, plus de la moitié des habitations forbachaises pourront ainsi recevoir la fibre. Le déploiement va ensuite se poursuivre dans les autres quartiers avec une couverture complète du territoire communal prévu d'ici la fin 2020. Le réseau est la propriété d'ORANGE mais les habitants ont la possibilité, comme la loi le prévoit, de garder leur opérateur ou d'en choisir un autre pour bénéficier du très haut débit.

Arrêt sur images

Sport Vacances Loisirs

Pour la 33^e année consécutive, l'opération Sports Vacances Loisirs s'est déroulée du 11 juillet au 13 août. 1 780 enfants âgés de 2 à 17 ans ont pu s'initier à une trentaine d'activités, qu'elles soient sportives, culturelles ou ludiques.

L'encadrement de ces activités était assuré par des éducateurs sportifs, des animateurs ainsi que des bénévoles faisant partie des associations de la Ville. Au total, 23 d'entre elles étaient représentées.





Cette année encore, les enfants ont participé à des ateliers d'arts plastiques transfrontaliers animés par des artistes au jardin franco-allemand de Sarrebruck.



Activités estivales dans les quartiers

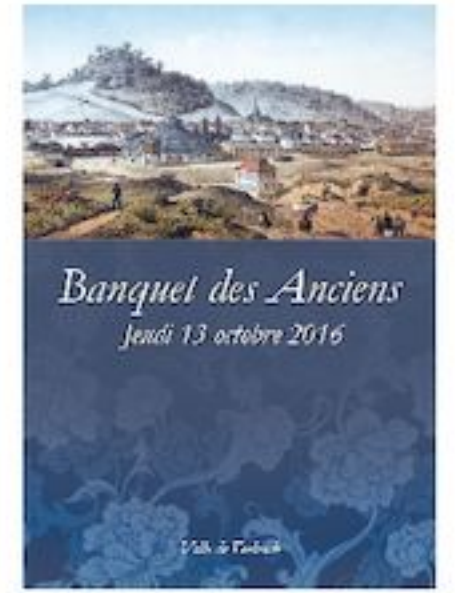
Les animateurs de l'ASBH proposent également de nombreuses activités pour les enfants dans les quartiers du Bruch, de Bellevue et du Wiesberg



Le Banquet des Anciens : un moment convivial

Jeudi 13 octobre, la municipalité a une nouvelle fois convié les seniors forbachois, âgés de 70 ans et plus, ainsi que leurs conjoints (es), à passer un moment agréable et chaleureux autour d'un bon déjeuner servi par les élus et les personnels de la commune. Un musicien a permis aux participants(es) de faire quelques pas de danse !

Ce rendez-vous annuel placé sous le signe de la convivialité permet aux seniors de se retrouver et d'échanger leurs souvenirs et bien sûr leurs projets ! C'est l'occasion aussi d'avoir un contact privilégié avec le Député-Maire qui a pris plaisir à partager



Schloss en Fête

L'Office de Tourisme du Pays de Forbach a organisé comme chaque année ses traditionnelles Estivales au parc du Schlossberg avec le traditionnel marché aux puces, les contes racontés dans la cour aux canons, les concerts de différents groupes et harmonies, le marché artisanal et du terroir et la fête des enfants.



Schloss en Musique

Pour cette seconde édition, l'Harmonie Municipale de Forbach avait réuni les orchestres d'Harmonie de Sarreguemines et de Grande-Rosselle au parc du Schlossberg pour une journée placée sous le signe de la convivialité et du partage franco-allemand. La journée a été également marquée par la participation des élèves de l'école du Bruch et du Conservatoire Communautaire de Musique, ainsi que de la Mini-Harmonie, sous la direction de Stéphanie SCHLOSSER. Le concert final avec les trois orchestres d'Harmonie et la Batterie-Fanfare de Forbach ont été réunis sous les baguettes de Patrick ZIMMERMANN (Rheingold de Grande-Rosselle), de François MEILHAC (Harmonie de Sarreguemines), de Manfred NEUMAN (Harmonie de Forbach) et de Joseph STEIN (Batterie-Fanfare de Forbach).



Journées Européennes du Patrimoine

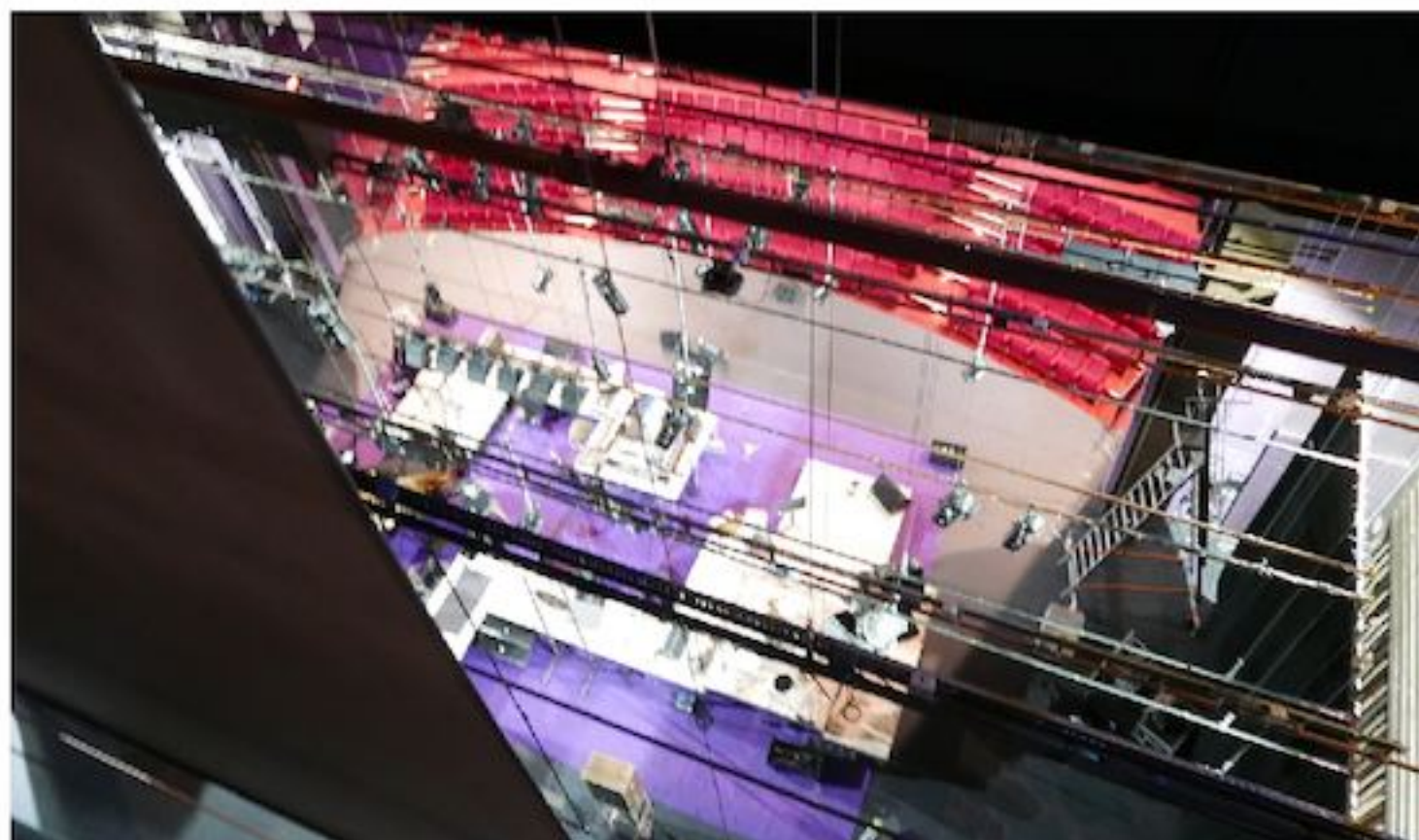
Inauguration au foyer du bruch Vendredi 16 septembre, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI, de nombreux élus, habitants et membres d'associations culturelles ont inauguré les Journées Européennes du Patrimoine dans le quartier du Bruch, au foyer du Mille Club, avec la présentation de l'exposition sur «le Bruch d'avant».



Exposition en mairie En mairie était présentée l'exposition «Grafica utile» avec des affiches authentiques, réalisées par des graphistes célèbres pour des municipalités italiennes dans les années 1975-2000 et qui traitent de thèmes d'utilité publique, comme l'environnement, la santé, la culture, la paix, la vie civique et la sexualité. Cette exposition a été conçue par Luciano CHELES pour le Design Museum de Londres. Deux conférences ont ensuite été données en lien avec le thème de l'exposition : «L'évolution de l'échiquier politique italien - 1975-2015» par Joseph CAEDDU, agrégé et Maître de Conférences en Italien, et «Design et qualité de vie : les affiches d'utilité publique en Italie» par Luciano CHELES, professeur d'italien des Universités.



Le Carreau Samedi 17 septembre, c'est devant une salle comble que Le Carreau Scène Nationale de Forbach et de l'Est Mosellan a lancé sa saison 2016/2017 et fêté ses 20 ans d'existence avec le spectacle «La face cachée de la lune» imaginé par Thierry BALASSE, sur la musique de Pink Floyd. La visite guidée du Carreau par Régis KLEIN, directeur technique, a également permis de faire découvrir au public les coulisses de la Scène nationale, avec la visite d'endroits habituellement fermés au public comme les loges des artistes.



JEP scolaires Comme chaque année à l'occasion des Journées Européennes du Patrimoine, les services municipaux de la culture et de l'enseignement de la Ville de Forbach travaillent en partenariat avec les directeurs d'école pour favoriser au maximum l'accès des élèves aux différentes visites et expositions proposées sur la Ville.



Visite de la mairie Les élus ont effectué une visite guidée de l'Hôtel de Ville le dimanche, permettant ainsi de faire découvrir au plus grand nombre l'Histoire du bâtiment et de faire visiter le bureau du Maire.



Festival d'orgues Pour l'ouverture du 16^e festival d'orgues transfrontalier Forbach/Völklingen, le chœur du Festival, dirigé par Thierry FERRÉ, a donné un concert à l'église Saint-Rémi. La programmation de ce festival a donné cette année encore la part belle à la jeunesse, avec notamment l'organisation d'un atelier autour de l'orgue à la médiathèque, animé par Annette PHILIPP, la Présidente des Amis des Orgues.



Castel Coucou Dans l'ancienne Synagogue, Castel Coucou a fait découvrir au public l'exposition « Papier », créée par Hugo CAPRON, Arielle GRASSER et Gharib M'ZOURI et qui retrace l'histoire de Forbach à la création contemporaine, en exposant une sélection d'objets réalisés par la cartonnerie ADT de 1853 jusqu'au début du XX^e siècle.



Galerie Têt' de l'Art La galerie Têt' de l'Art s'est associée pour la première fois aux Journées Européennes du Patrimoine. Les membres du collectif ont invité le public à participer à la réalisation de fresques collectives sur le parvis du Carré Mauve. La galerie était également ouverte pour faire découvrir au public les réalisations de 8 artistes contemporains venant de France et d'Europe.



Médiathèque La Médiathèque a proposé une exposition de livres d'artistes issus du fonds précieux sur le thème de l'écocitoyenneté.



Office de Tourisme Le Cercle d'Histoire Locale des Furbacher et les Amis du Puits Saint-Charles se sont associés pour présenter l'exposition « L'aventure du charbon sur le ban de la commune de Forbach ».



Fête patronale

Samedi 8 octobre a eu lieu l'inauguration de la traditionnelle Kirb en présence du Député-Maire Laurent KALINOWSKI de nombreux élus, de Xavier SAGUET, Président du Comité des forains, du Conseil Municipal des Jeunes. L'inauguration a été accompagnée en musique par la batterie-fanfare, dirigée par Joseph STEIN. Ce fut également l'occasion pour le Député-Maire de remercier les forains de venir chaque année aussi nombreux et de participer à l'attractivité économique de la Ville.

Cette année, pour la première édition, la Ville de Forbach avait organisé un jeu-concours via la Page Facebook de la Ville www.facebook.com/mairieforbach pour faire gagner 20 Pass valables sur l'ensemble des manèges de la Kirb. Le Conseil municipal des Jeunes a procédé au tirage au sort pour désigner les 20 gagnants.

Les membres du Comité des Forains ainsi que Azzeddine BOUBENIDER et Barka RASALA, Conseillers municipaux délégués, ont distribué comme chaque année des friandises aux pensionnaires des maisons de retraite des Cerisiers et Bauer. L'occasion de passer un moment convivial en se rappelant de bons souvenirs. Les pensionnaires de la MAS de Petite-Roselle et du foyer d'accueil spécialisé « Les Apogées » de Marienau ont quant à eux reçu des peluches et profité des attractions de la Kirb. Une belle après-midi divertissante que beaucoup attendaient avec impatience.



Le label Excellence Jeunes décerné à l'USF Football

Samedi 1^{er} octobre à la mi-temps du match de CFA2 opposant l'USF Football à Schlitgheim, Christophe SOLLNER, Président du District Mosellan de Football, Patrice GRETHEN et Frédéric ACKER, Directeur et Conseiller technique de Ligue Lorraine de Football ont remis, en présence du Député-Maire Laurent KALINOWSKI et du Conseiller municipal délégué au sport Patrice SANSONNET, le label « Excellence Jeunes » de la Fédération Française de Football à l'USF Football, présidé par Pascal KIRCHSTETTER.



Pour décrocher cette distinction qui reste valable durant 3 ans (mais renouvelable pour tenter d'obtenir le niveau supérieur), l'USF Football a dû remplir un certain nombre de critères. Ce Label prend en compte les projets associatifs, sportifs, éducatifs et de formation du club. Pour accéder au niveau ultime « Elite », le club doit compter au minimum 500 licenciés. L'effectif de l'USF Football à la dernière saison était de 418, dont 253 jeunes (moins de 18 ans). Dans son allocution, le Député-Maire s'est félicité de l'obtention de ce label qui récompense et valorise la jeunesse et a remercié tous les encadrants, moniteurs, bénévoles et sponsors qui participent à la réussite sportive du club et renforcent de ce fait l'attractivité de la Ville.

Le Député-Maire a également rappelé que la Ville joue un rôle important dans la vie du club en soutenant l'encadrement et l'accompagnement des éducateurs sportifs. Afin de permettre notamment à l'USF Football de s'entraîner dans de bonnes conditions et d'organiser des compétitions au sein d'une structure disposant d'installations de qualité, la municipalité a engagé cet été d'importants travaux au complexe sportif du Schlossberg, dont le remplacement de l'ancien terrain de football en schiste par une pelouse synthétique.

50 ans de l'USF Athlétisme

Samedi 12 novembre, l'US Forbach Athlétisme a fêté ses 50 ans d'existence, en présence de nombreux licenciés, anciens du club, partenaires et élus.

Le club compte actuellement 311 licenciés, chiffre qui est d'ailleurs en progression chaque année, ce qui le place parmi les plus importants clubs de France. Depuis sa création, le club a fourni 19 athlètes de haut niveau à l'équipe de France et le meeting international d'athlétisme qui a lieu tous les ans au mois de mai est classé 6^e au niveau national et 64^e meilleur meeting au monde. Le Député-Maire, accompagné du 1^{er} Adjoint Thierry HOMBERG de l'Adjointe au Commerce Marie-Antoinette GEROLT et du Conseiller Municipal délégué aux Sports Patrice SANSONNET, a rappelé : « Le club fait partie du paysage sportif forbachois, mosellan et même au-delà, grâce à l'implication de ses membres, à ses nombreuses performances sportives et à sa formation envers la jeunesse. La rénovation complète de la piste d'athlétisme qui vient d'être achevée aidera le club à continuer de s'inscrire dans cette dynamique de l'excellence. Pour toutes ces actions, la municipalité accompagne et soutient l'USF Athlétisme. »



De gauche à droite : Charles STIRNWEISS ancien maire, Pascal SCHULER Président de l'USF Athlétisme, le Député-Maire Laurent KALINOWSKI et les anciens athlètes internationaux du club

Pascal SCHULER, fils du fondateur du club, Herbert SCHULER, est l'actuel Président. Il rappelle : « En 1962, la piste du club d'athlétisme à Stiring a été supprimée pour agrandir le terrain de foot. Les sportifs Stiringeois viennent alors au Schlossberg pour profiter de la piste cendrée de 400 m construite à la fin des années 50. En 1966, le club prend son indépendance. Antoine MEYER et Jean-Marie CHOFFART participent à la renommée du club en devenant des athlètes tricolores. Dans les années 80, le club connaît pourtant un déclin. Sous la présidence de Gilbert DECKER, le club renverse la tendance grâce à une nouvelle dynamique insufflée par ses encadrants et d'anciens athlètes. Depuis les années 90, le club continue d'évoluer notamment grâce à sa politique de formation. »

Histoire locale

1936 : une année mouvementée à Forbach

L'année 1936 reste dans la mémoire collective comme une parenthèse heureuse dans une décennie très difficile où crise économique, mise en place de régimes totalitaires, début de la persécution des juifs et perspective d'un nouveau conflit se sont succédés pour finalement aboutir à la Seconde Guerre mondiale.

Quatre-vingt ans plus tard, journaux et magazines ont évoqué, au cours des mois d'été, dans leurs articles et par des photos de manifestations, le Front Populaire comme un vaste mouvement national où, pour la première fois, des salariés pouvaient profiter de quinze jours de congés payés.

Quelle fut la réalité à Forbach et dans les communes environnantes, une région où la « masse laborieuse » dans les mines et usines était importante ? Cette population a-t-elle participé à l'avènement du Front Populaire ou, au contraire, l'a t-elle combattu ? Comme faits marquants de l'année 1936, on peut noter les élections législatives gagnées par le Front Populaire, l'arrivée de la coalition de Gauche au gouvernement, les accords de Matignon suivis de la « grève sur le tas » par l'occupation des usines et des puits de mine.



*Fin de cortège suite à la réunion du dimanche 10 mai à la salle Caspar
(Coll. Lucien Honnert)*

Dans l'arrondissement de Forbach, formé des cantons de Sarralbe et de Forbach, quatre candidats se présentèrent aux suffrages des électeurs :



Victor Doebélé

Député sortant,
exclu du Parti communiste,
indépendant de Gauche



Paul Lamm

Maire de Hagondange,
candidat du Parti communiste



Alexandre Hoffmann

Maire de Petite-Rosselle et conseiller
général de la Moselle, candidat
de la SFIO (Section Française de
l'Internationale Ouvrière), parti
politique socialiste français

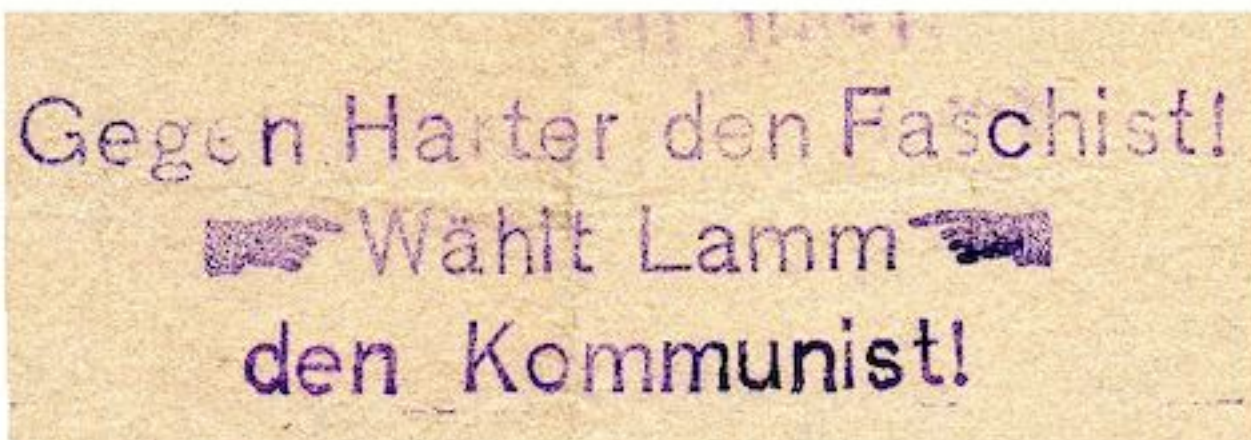


Paul Harter

Maire de Forbach, candidat de URL
(L'Union Républicaine Lorraine)

Après plusieurs semaines de campagne électorale dont deux officielles, de plusieurs dizaines de réunions publiques et contradictoires, assemblées très fréquentées au déroulement souvent d'une grande violence verbale et quelquefois physique, les électeurs firent connaître leur choix le dimanche 26 avril.

Forbach, notre ville



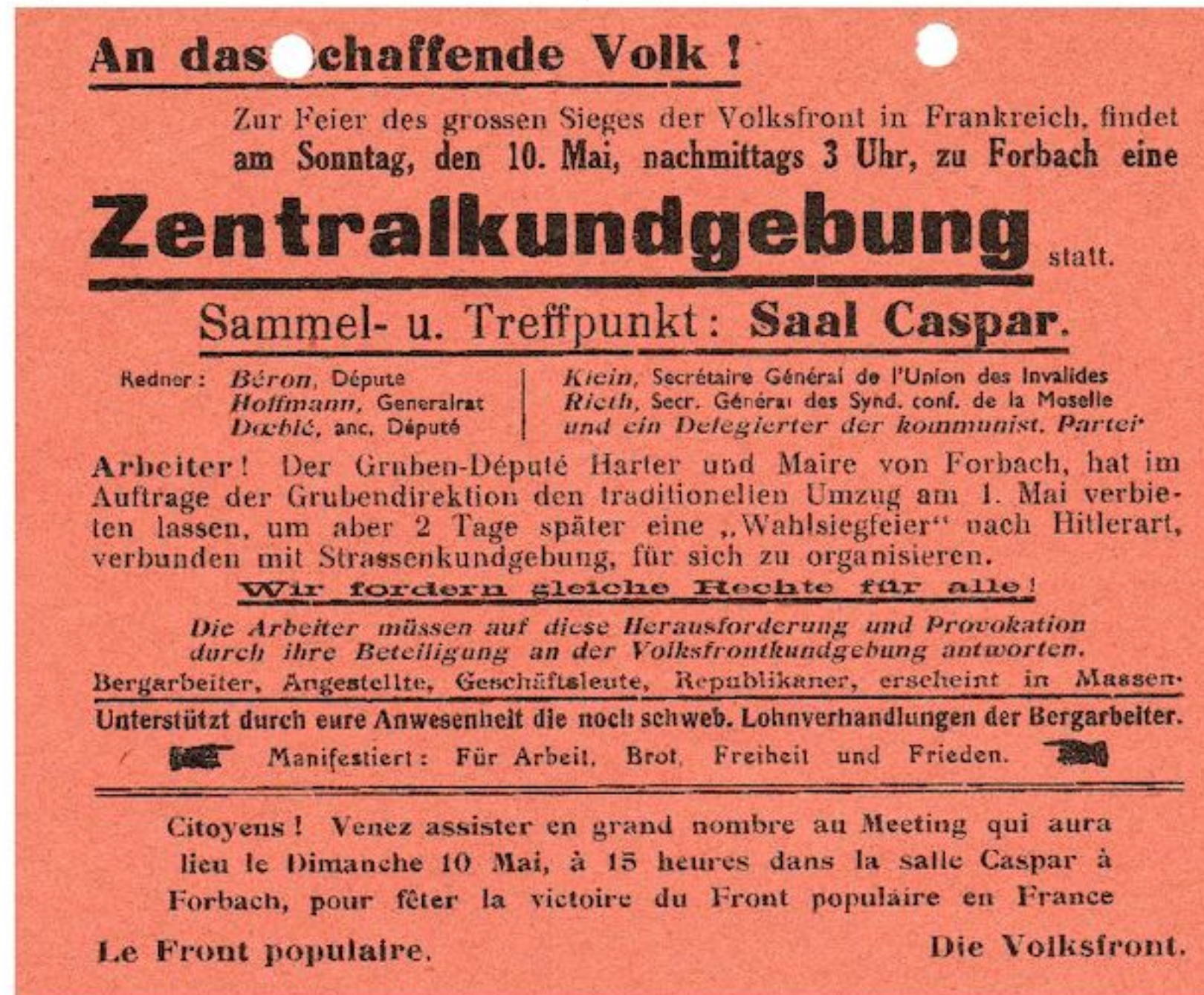
Gegen Harter den Faschist!
Wählt Lamm
den Kommunist!

Tract du Parti communiste (Coll. Marcel Gangloff)

Sur les 13 449 votants (86,63 % des 15 524 hommes inscrits, les femmes n'auront le droit de vote qu'en 1944) et 13 045 suffrages exprimés, Paul Harter obtient 6 629 voix (50,81%), Alexandre Hoffmann 4 522 voix (34,66%), Victor Doebélé 1 011 voix (7,75%) et Paul Lamm 883 voix (6,76%). Paul Harter est élu au premier tour des élections législatives et devient ainsi le premier député-maire de la ville de Forbach dans laquelle il a recueilli avec 1 204 suffrages, 150 voix de plus que les trois candidats de la Gauche réunie (Hoffmann 740, Doebélé 240, Lamm 67).

Le 3 mai, la Gauche emporta au second tour les élections législatives. Le 4 juin débuta le ministère Blum suivi trois jours plus tard, le dimanche 7, des accords de Matignon complétés les 10 et 11 juin par de nouvelles lois. L'ensemble portait essentiellement sur les relations dans le monde du travail : instauration du délégué du personnel, confirmation des libertés syndicales, limitation de la durée du travail à 40 h par semaine (sauf pour la paysannerie), établissement de deux semaines de congés payés, de conventions collectives et le réajustement des salaires.

Les accords de Matignon ne mirent pas fin au mouvement de grève qui avait débuté au cours du mois de mai aux usines Bréguet du Havre. Les discussions relatives à la convention collective de travail dans les mines de charbon de la Moselle entraînèrent de vives réactions dans les puits de mine suivies de la grève générale. Plusieurs milliers de mineurs manifestèrent devant la direction de Petite-Rosselle et devant la sous-préfecture de Forbach où les représentants syndicaux et les hommes de confiance élus par leurs camarades (Les « Vertrauensmänner ») discutaient les 18 et 19 juin avec Emile Huchet, directeur des Houillères de Sarre et Moselle et Roger Cadet, directeur des mines de Petite-Rosselle. A partir du lundi 22 juin, la tension tomba peu à peu et le travail reprit progressivement au cours des semaines suivantes tandis que la révision des classifications des différents groupes professionnels se poursuivait jusqu'à la fin de l'année.



An das schaffende Volk !

Zur Feier des grossen Sieges der Volksfront in Frankreich, findet am Sonntag, den 10. Mai, nachmittags 3 Uhr, zu Forbach eine

Zentralkundgebung statt.

Sammel- u. Treffpunkt: Saal Caspar.

Redner: *Béron, Député* | *Klein, Secrétaire Général de l'Union des Invalides*
Hoffmann, Generalrat | *Rich, Secr. Général des Synd. conf. de la Moselle*
Doebélé, anc. Député | *und ein Delegierter der kommunist. Partei*

Arbeiter! Der Gruben-Député Harter und Maire von Forbach, hat im Auftrage der Grubendirektion den traditionellen Umzug am 1. Mai verbieten lassen, um aber 2 Tage später eine „Wahlsiegfeier“ nach Hitlerart, verbunden mit Strassenkundgebung, für sich zu organisieren.

Wir fordern gleiche Rechte für alle!

Die Arbeiter müssen auf diese Herausforderung und Provokation durch ihre Beteiligung an der Volksfrontkundgebung antworten.

Bergarbeiter, Angestellte, Geschäftsleute, Republikaner, erscheint in Massen!

Unterstützt durch eure Anwesenheit die noch schweb. Lohnverhandlungen der Bergarbeiter.

Manifestiert: Für Arbeit, Brot, Freiheit und Frieden.

Citoyens! Venez assister en grand nombre au Meeting qui aura lieu le Dimanche 10 Mai, à 15 heures dans la salle Caspar à Forbach, pour fêter la victoire du Front populaire en France

Le Front populaire. **Die Volksfront.**

Appel du Front Populaire à la manifestation du dimanche 10 mai
(Coll. Marcel Gangloff)

À Forbach, comme dans le reste du département de la Moselle, les électeurs ont voté majoritairement à droite. Seul Emile Béron, député sortant, communiste dissident, candidat du groupe de la Gauche indépendante dans la circonscription de Thionville ouest, a retrouvé son siège de député. Si l'échec politique du Front Populaire est flagrant à Forbach comme dans les autres communes du département, il n'en est pas moins incontestable qu'en 1936, le Front Populaire a permis des avancées sociales pour l'amélioration de la condition ouvrière.

Marcel GANGLOFF
Membre de l'association des « Furbacher »

Sources : Marcel Gangloff - archives personnelles



Noël à Forbach

du 3 au 31 décembre

Programme complet sur

www.mairie-forbach.fr

